



Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur

---

Direction de l'Action Régionale  
et de la Petite et Moyenne Industrie

Sous-direction de la métrologie

Circulaire n° 92.00.401.001.1 du **5 JUIN 1992**.

relative au contrôle des ensembles de mesurage  
de gaz de pétrole liquéfiés, en service,  
installés sur camions-citernes.

La présente circulaire modifie deux dispositions de la circulaire n° 90.1.01.401.0.0 du 3 août 1990 relative au contrôle des ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfiés, en service, installés sur camions-citernes.

Le deuxième alinéa du paragraphe 2.1, moyens d'étalonnage, est remplacé par le suivant : "Cette incertitude globale s'entend pour un intervalle de confiance de 95 pour cent."

Le premier alinéa du paragraphe IV, dispositions diverses, est annulé.

Fait à Paris, le **5 JUIN 1992**

Pour le ministre et par délégation,  
Le directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,

M. GERENTE